

Enquête

La rentrée 2024 de vos enfants

Résultats et analyse

Enquête réalisée entre le 19 novembre 2024 et le 10 janvier 2025 :

- mails auprès de l'ensemble des adhérents d'HandiRéseaux38 et relais par ces derniers
- publication dans la newsletter d'HandiRéseaux38 et sur handireseaux38.fr
- publication sur les réseaux sociaux

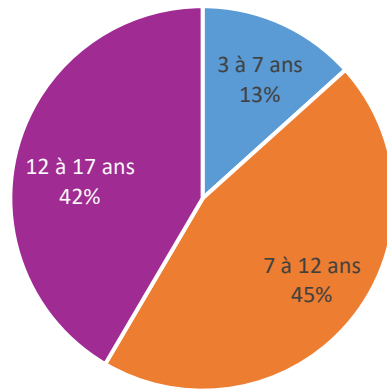
244 réponses reçues : 1 réponse = 1 enfant (les familles ayant plusieurs enfants concernés ont rempli un questionnaire par enfant).

N'ont été retenues pour cette analyse que les réponses concernant des enfants de 3 à 16 ans (critère de l'obligation de scolarité), soit 195 réponses.

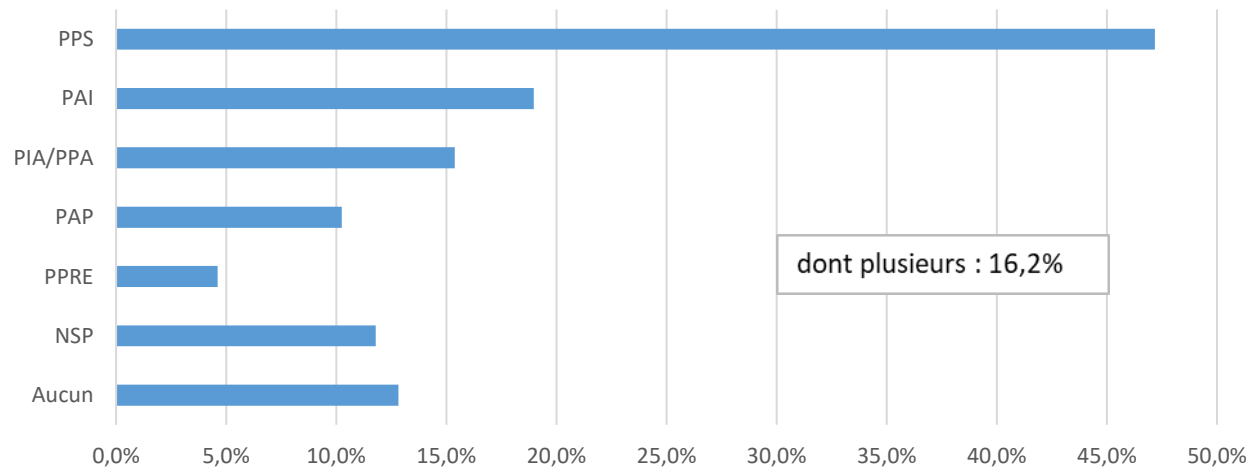
Les évolutions indiquées en bleu dans le document (+X% ; -X% ; =) indiquent les écarts avec l'enquête 2023.

Enfants et jeunes concernés

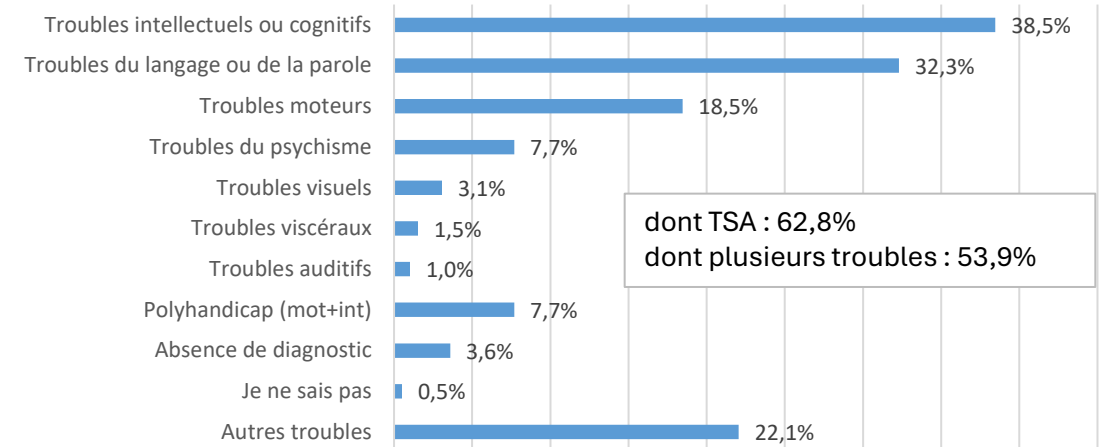
Répartition par âge



Type de plan d'accompagnement activé



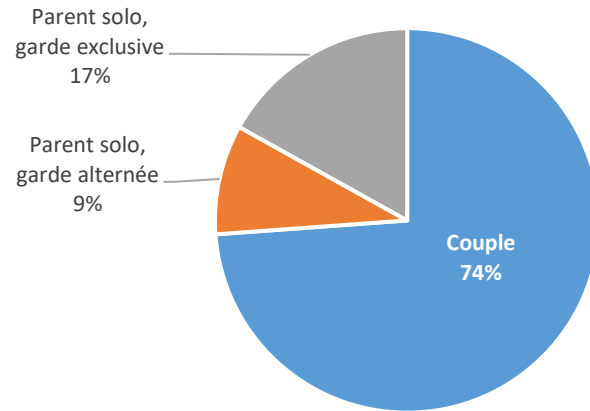
Typologie des troubles



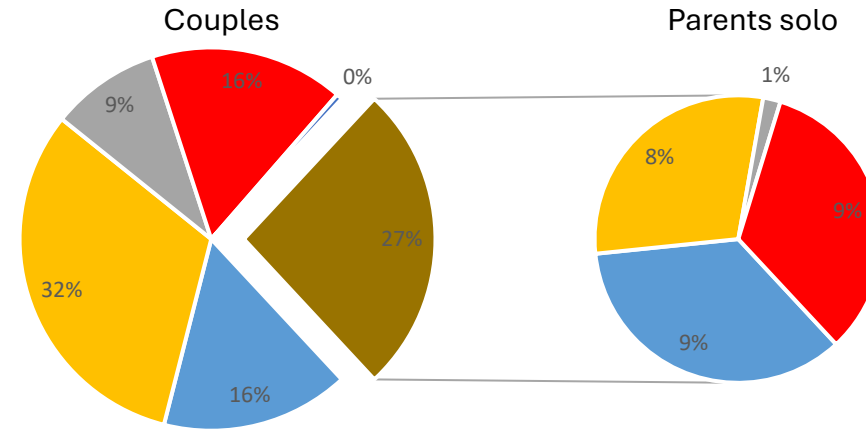
PPS : Projet personnalisé de scolarisation (MDPH)
PAI : Projet d'accueil individualisé (Education Nationale)
PIA/PPA : Projet individualisé d'accompagnement / Projet personnalisé d'accompagnement (ESMS)
PAP : Plan d'accompagnement personnalisé (Education Nationale)
PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative (Education Nationale)

Situation des ménages

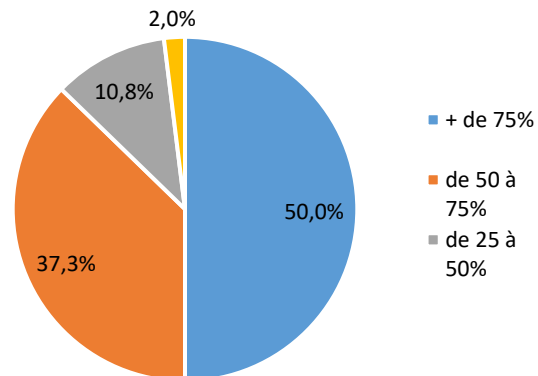
Situation matrimoniale



Situation professionnelle



Quotités de travail pour les temps partiels



74% des parents interrogés sont en couples, 26% sont célibataires.

Du point de vue professionnel :

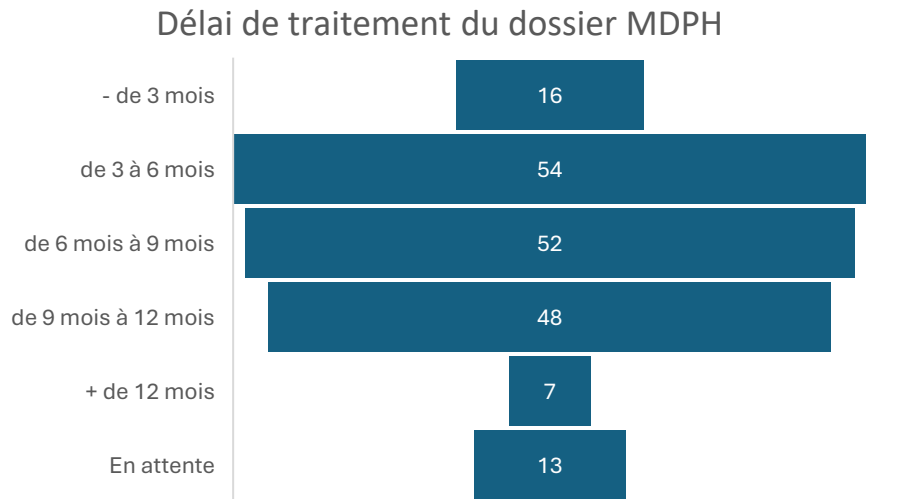
- 25% des ménages travaillent à temps plein (16% couples, 9% solo)
- 40% des ménages comptent au moins un temps partiel contraint (32% couples, 8% solo)
- 24% des ménages comptent au moins un parent qui ne travaille pas (16% couples, 9% solo)

Le dossier MDPH

190 des 195 répondants ont déjà déposé au moins une fois un dossier MDPH.

35% (-5%) ont eu recours à un aide pour remplir le dossier, aide apportée le plus souvent – 90 % – par un/une professionnel(le) (« assistante sociale ») ; mais aussi par des associations ou des proches.

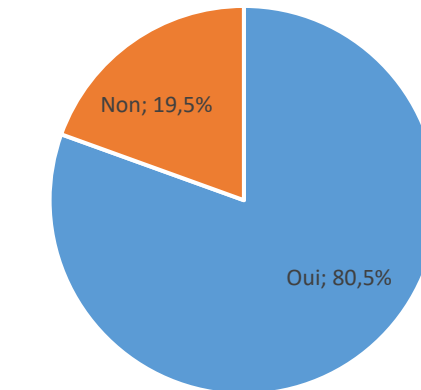
Délais de réponse et adéquation de la réponse à la demande et aux besoins :



Délai moyen : 8,3 mois (+1)

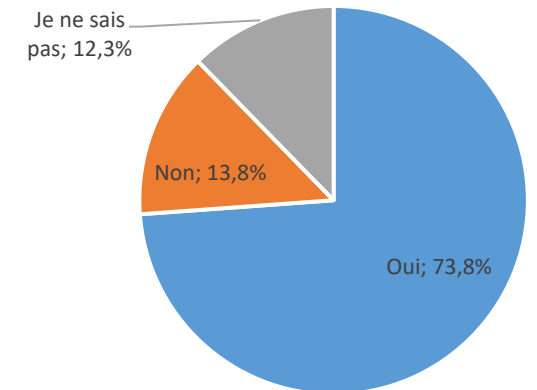
En attente = réponse à la demande MDPH non reçue au moment de l'enquête.

Adéquation entre réponse et demande exprimée



Oui +40%, Non -5%

Adaptation de la réponse aux besoins de l'enfant



Oui +10%, Non -12%. Pas de JSP en 2023.

Le dossier MDPH (2)

Analyse de la question ouverte « *Quelles sont vos impressions sur ce dossier de demande à la MDPH ? (est-il complet ? Clair ? Facile ou difficile à remplir ?...)* » :

1. Complexité et Longueur :

Le dossier est jugé long et complexe à remplir.
Plusieurs personnes ont mentionné qu'il nécessite beaucoup de temps et d'efforts.
Certains trouvent le processus fastidieux et difficile à comprendre.

2. Manque de Clarté :

Il y a des critiques concernant le manque de clarté des questions et des instructions.
Les répondants ont parfois du mal à savoir quelles informations fournir.

3. Aspect Répétitif :

Certaines questions semblent redondantes, ce qui peut être frustrant.
Les répondants se demandent pourquoi certaines informations sont demandées plusieurs fois.

4. Besoin d'Aide :

Plusieurs personnes ont indiqué avoir besoin d'aide pour remplir le dossier.
L'assistance d'un professionnel ou d'un proche est souvent nécessaire.

5. Stress et Anxiété :

Le processus de remplissage peut être source de stress et d'anxiété.
Les répondants craignent de mal remplir le dossier et que cela affecte leur demande.

6. Aspects Positifs :

Quelques répondants ont trouvé le dossier bien structuré et complet.
Certains apprécient la possibilité de fournir des informations détaillées sur leur situation.

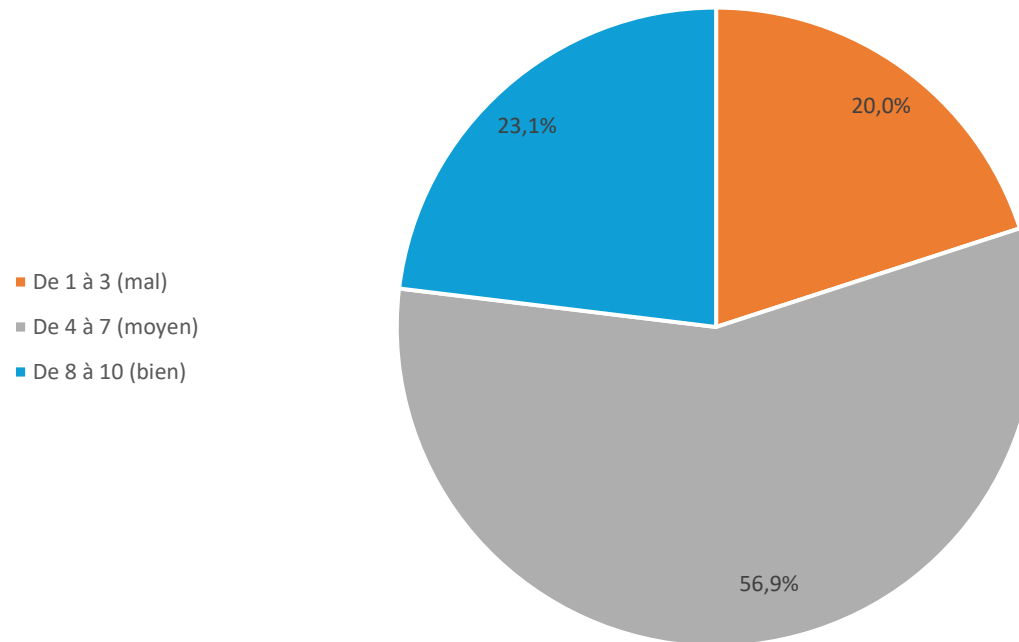
7. Suggestions d'Amélioration :

Simplifier les questions et les instructions.
Réduire la redondance des informations demandées.
Offrir plus de support et d'explications pour aider les utilisateurs à remplir le dossier.

En résumé, bien que le dossier MDPH soit perçu comme complet, il est souvent critiqué pour sa complexité et son manque de clarté, ce qui peut rendre le processus de remplissage difficile et stressant pour les utilisateurs.

Le dossier MDPH (3)

Avez-vous le sentiment de bien connaître les droits relatifs à la scolarisation de votre enfant ?
(10 : parfaitement – 1 : pas du tout)

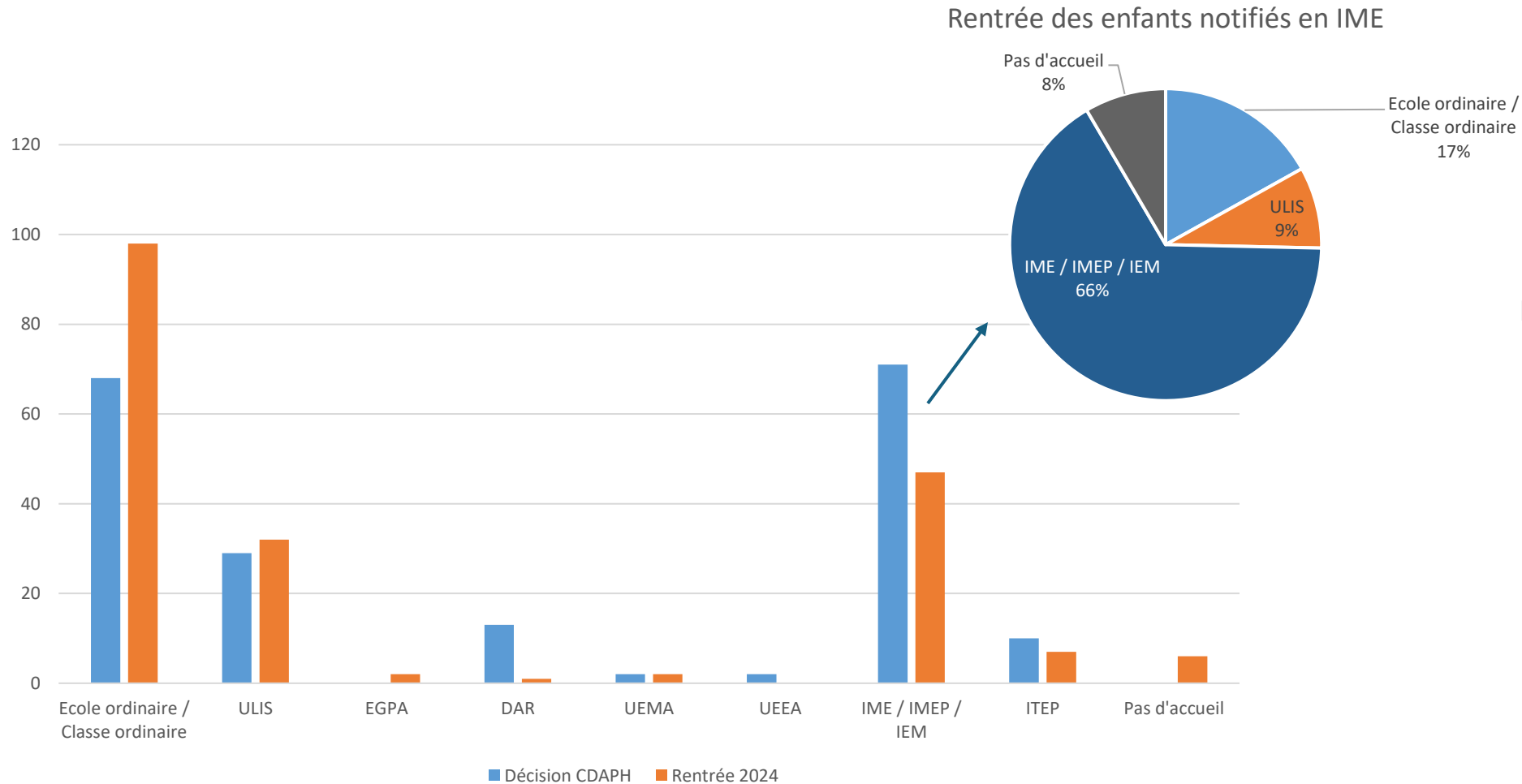


Note moyenne : 5,7 (+0,8)

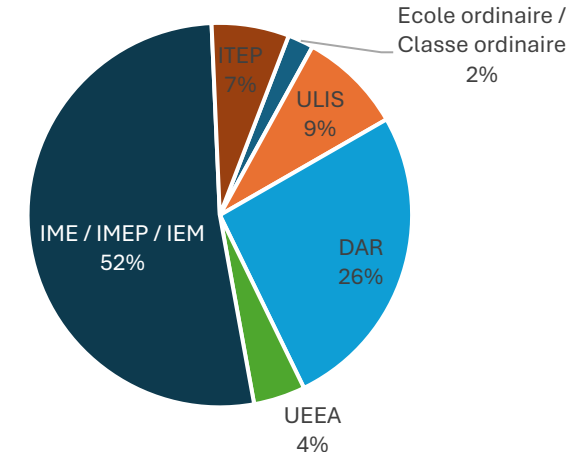
Mal -11%, Moyen +2%, Bien +8%

Le dossier MDPH (4)

Écart entre le type de scolarité notifié et la situation effective à la rentrée 2024 :



Décisions CDAPH non appliquées



On observe que 46 décisions CDAPH n'ont pas été appliquées, sur 195 enfants (23,6%, stable 23% en 2023). Les enfants qui n'ont pas été accueillis à la rentrée disposent tous d'une notification IME.

Les AESH : notifications

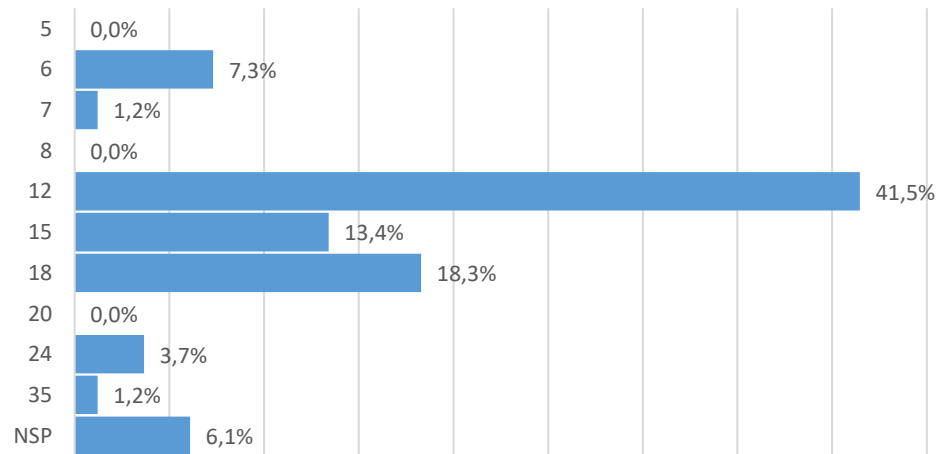
Sur 107 enfants orientés en milieu ordinaire, 76,6% ont bénéficié d'une notification AESH ([stable](#))

- AESH individuel pour 79,3% [\(+5%\)](#)
- AESH mutualisé pour 20,7% [\(-5%\)](#)

Ces notifications concernent des enfants orientés :

- en classe ordinaire pour 73,2% (80% indiv / 20% mut)
- en Ulis pour 12,2% (70% indiv / 30% mut)
- en classe disposant de l'autorégulation à l'école pour 14,6% (83,3% indiv / 16,7 mut)

Temps d'AESH notif (âge sco)



Moyenne de 13,2h / enfant [\(-0,8h\)](#)

Les AESH : rentrée 2024

Sur 133 enfants de répondants accueillis en milieu ordinaire à la rentrée 2023, 75,2% se sont vu attribuer un AESH (soit 100). Parmi ces derniers, 26 ne disposent pas de notification. Pour 8 enfants, en revanche, la notification n'a pas été appliquée.

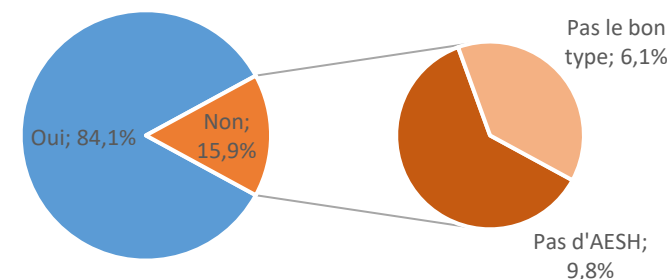
Concernant les 82 enfants disposant d'une notification :

- le type d'AESH (indiv/mut) n'a pas été respecté pour 5 d'entre eux
- la décision de la CDAPH n'a pas été respectée pour 13 d'entre eux (pas le bon type ou pas d'attribution)

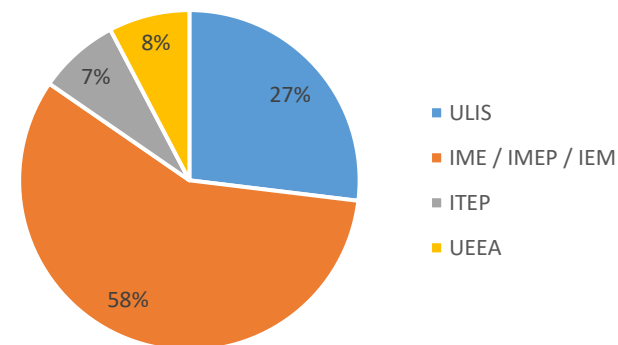
Concernant les 26 enfants disposant d'un AESH, sans notification :

- 15 disposent d'une orientation IME
- 7 disposent d'une orientation Ulis
- 2 disposent d'une orientation ITEP
- 2 disposent d'une orientation UEEA

Respect de la notification d'AESH



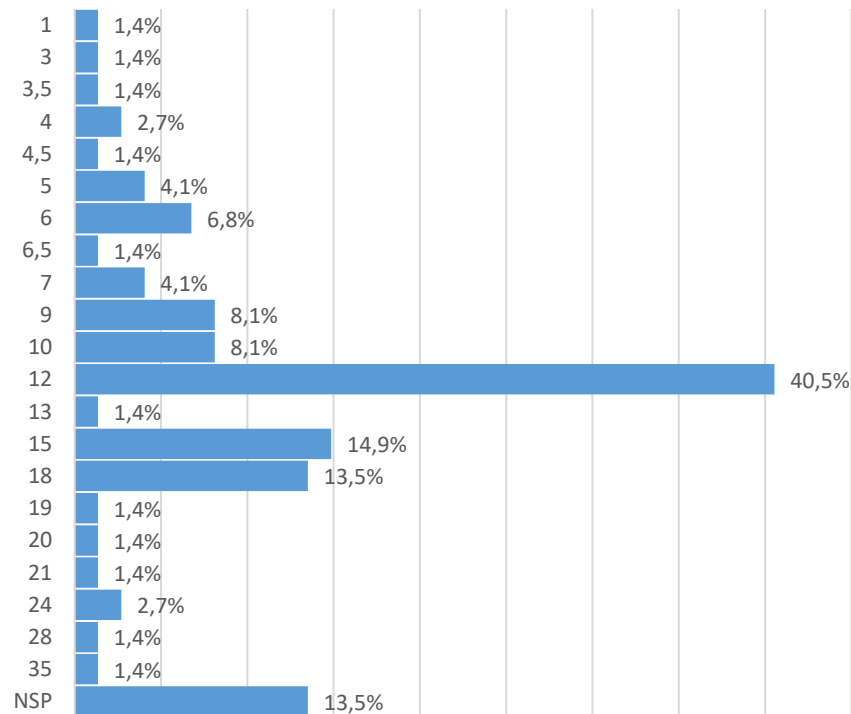
Décision CDAPH pour les AESH attribués sans notification



Les AESH : rentrée 2024 (2)

Pour les 100 enfants pour lesquels un AESH avait été attribué à la rentrée, celui-ci était effectivement présent à 89% (**stable**) ; le délai d'arrivée en cas d'absence étant de 40 jours en moyenne (soit une arrivée au retour des congés de Toussaint).

Temps d'accompagnement AESH



Les temps de présence d'AESH constatés sont à la fois plus divers et moins élevés que ceux notifiés, avec une moyenne de 12,2h/enfant (**stable**).

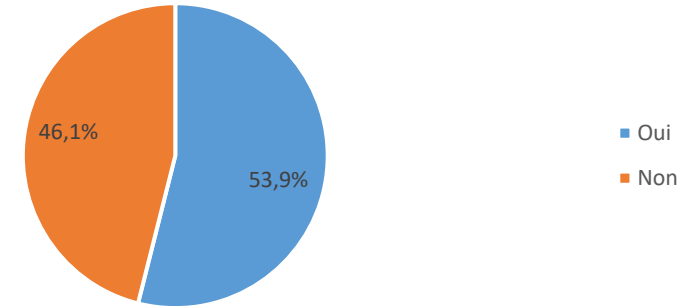
Le temps d'AESH effectif correspond à la notification pour 69,7% des enfants notifiés, il est inférieur pour 27,3% et supérieur pour 3%.

10 familles disent ne pas connaître le temps de présence de l'AESH auprès de leur enfant.

Les AESH : rentrée 2024 (3)

À la date de clôture de l'enquête, 53,9% (-7%) des répondants avaient eu un rendez-vous de rentrée avec l'AESH et un enseignant.

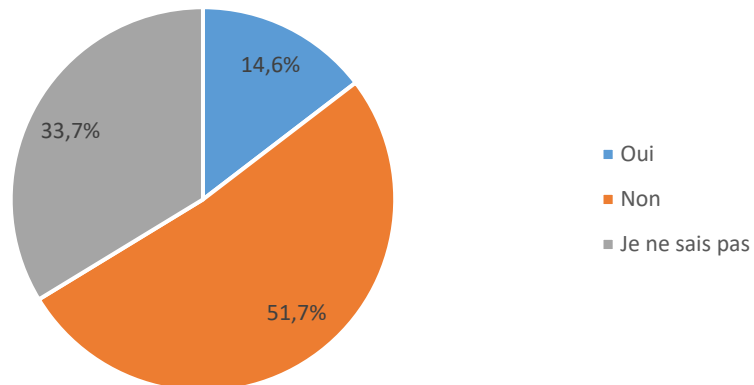
Réunion de rentrée



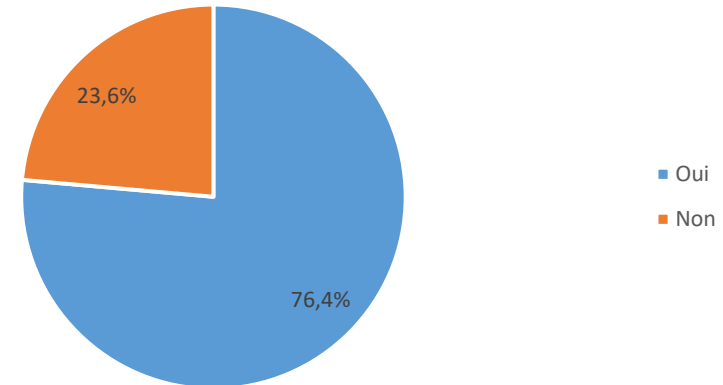
En cas d'absence de l'AESH :

- celui-ci est remplacé pour 14,6% des répondants (-9,6%)
- l'enfant est accueilli pour 76,4% des répondants (+7,4%)

AESH remplacé si absent



Enfant accueilli quand AESH absent



Les SESSAD

Sur 133 enfants orientés en milieu ordinaire, 53,4% (-2,6%) se sont vu notifier un SESSAD (soit 71). Ces notifications concernent des enfants orientés :

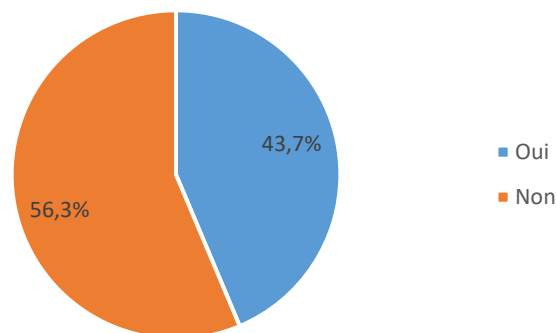
- en classe ordinaire pour 48,4%
- en Ulis pour 41,9%
- en classe disposant de l'autorégulation à l'école pour 9,7%

L'accompagnement SESSAD n'était pas effectif à la rentrée pour 56,3% d'entre eux (-3,7%).

8 familles disposant d'une notification IME pour leur enfant déclarent un accompagnement Sessad actif à la rentrée.

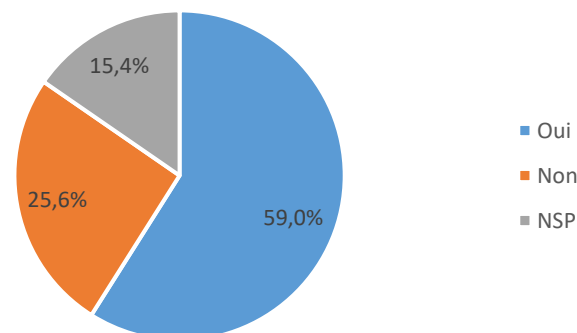
Le Sessad intervient quasi systématiquement sur le lieu de scolarisation (1 exception, 2 sans réponse), et la qualité du lien avec les équipes du lieu de scolarisation est majoritairement bonne (91,7%).

Sessad présent à la rentrée*

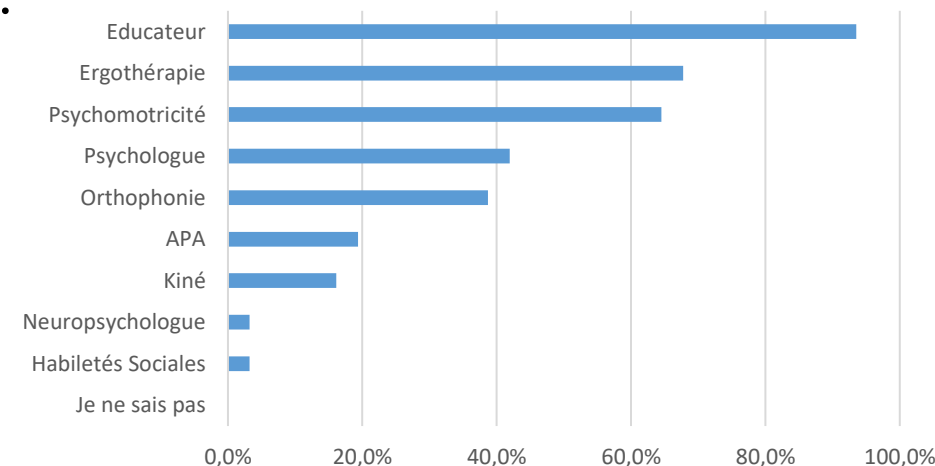


*enfants notifiés

Adaptation des prestations



Prestations Sessad (âge sco)



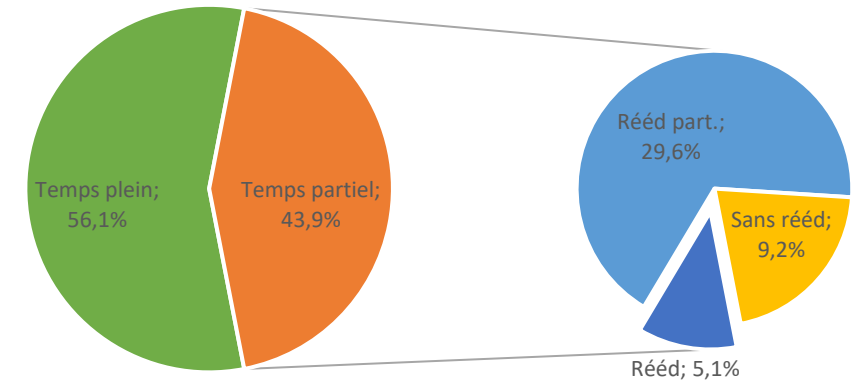
L'accueil en classe ordinaire : temps de présence

Sur 98 enfants ayant effectué leur rentrée 2024 en classe ordinaire, 56,1% sont accueillis à temps plein (soit 55)(-3,9%).

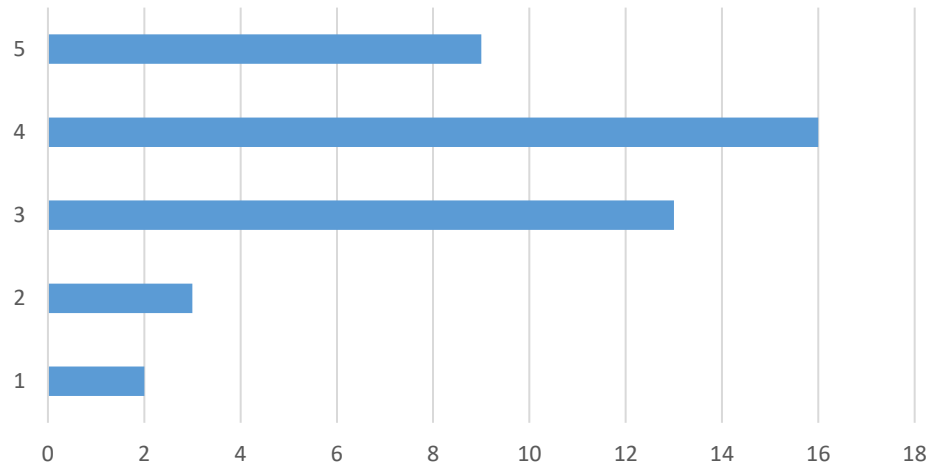
Pour les enfants accueillis à temps partiel :

- plus de la moitié d'entre eux sont présents moins de 4h/jour sur leur lieu de scolarisation ;
- les temps d'absence ne sont dédiés ni aux soins ni à la rééducation pour 20,9%

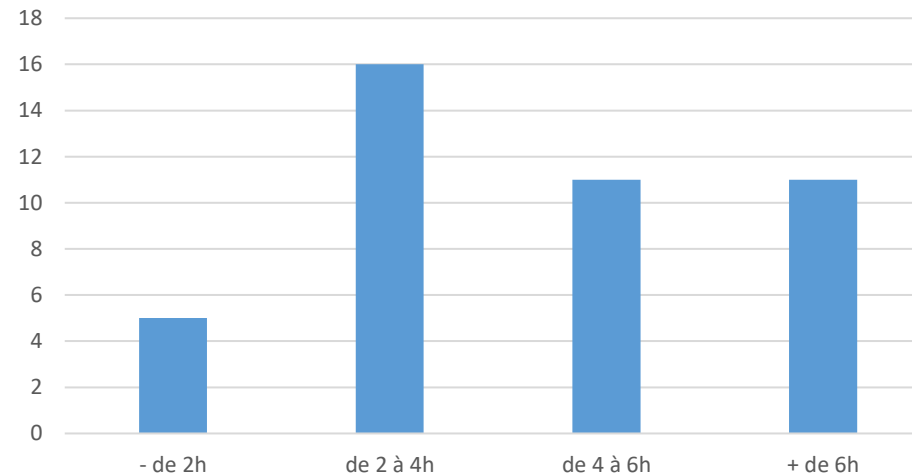
Temps d'accueil en classe ordinaire



Nbre de jours d'accueil



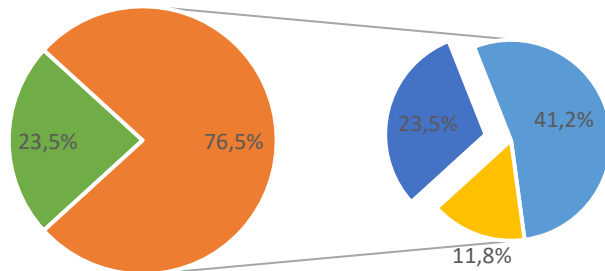
Nbre d'heures/jour



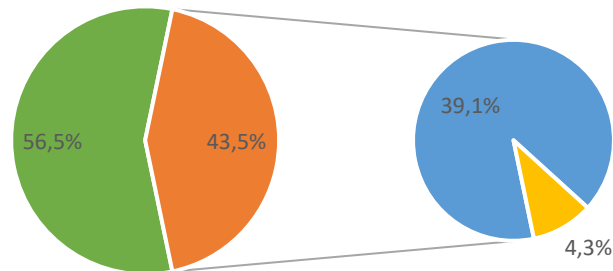
L'accueil en classe ordinaire : temps de présence (2)

Plus les enfants avancent en scolarité, plus le temps d'accueil en classe augmente.

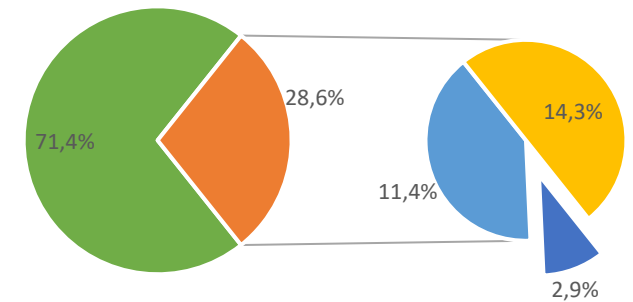
Maternelle



Elémentaire



Collège/Lycée



Accueil temps plein

Accueil temps partiel :

- Pour soins et rééducation, en totalité
- Pour soins et rééducation, en partie
- Sans motif de soins et de rééducation

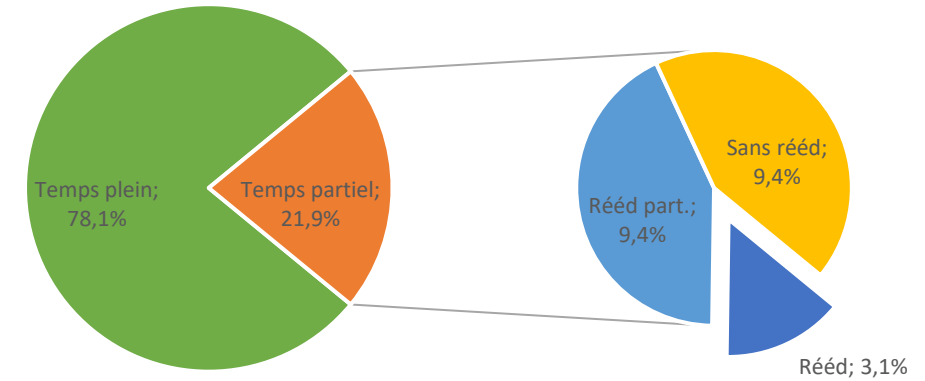
L'accueil en classe Ulis : temps de présence

Sur 32 enfants ayant effectué leur rentrée 2024 en classe Ulis, 78,1% sont accueillis à temps plein (soit 25)(+22,1%).

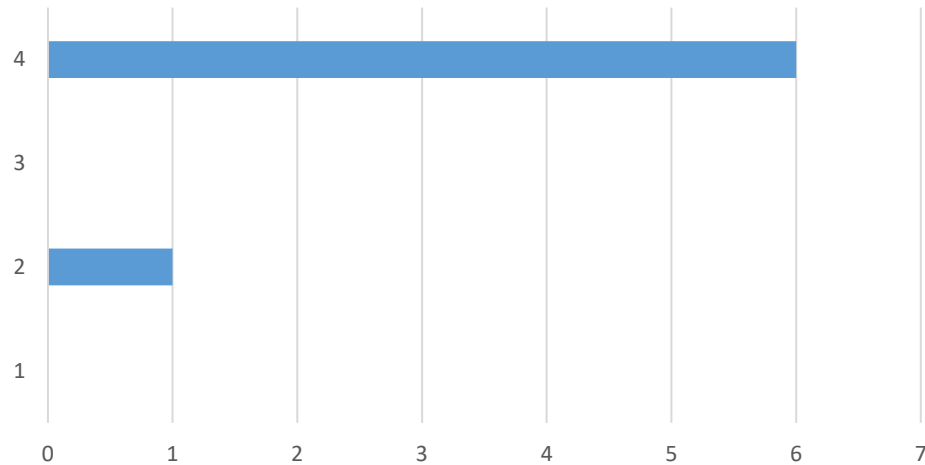
Sur les 7 enfants accueillis à temps partiel :

- 5 sont présents plus de 4h/jour sur leur lieu de scolarisation ;
- les temps d'absence ne sont dédiés ni aux soins ni à la rééducation pour 3 d'entre eux.

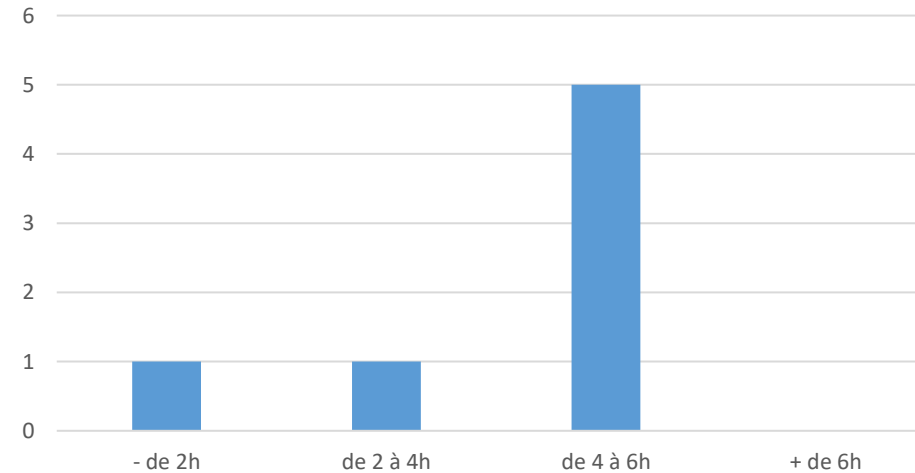
Temps d'accueil en ULIS



Nbre de jours d'accueil

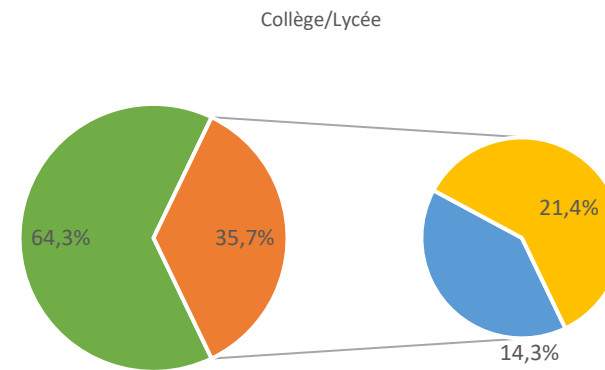
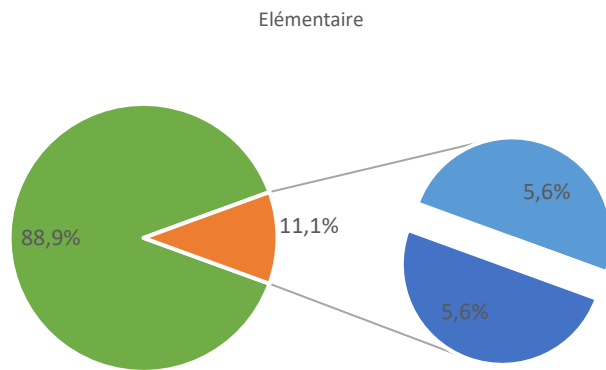


Nbre d'heures par jour



L'accueil en classe Ulis : temps de présence (2)

Plus les enfants avancent en scolarité, plus les temps d'accueil en classe diminuent.



Accueil temps plein

Accueil temps partiel :

- Pour soins et rééducation, en totalité
- Pour soins et rééducation, en partie
- Sans motif de soins et de rééducation

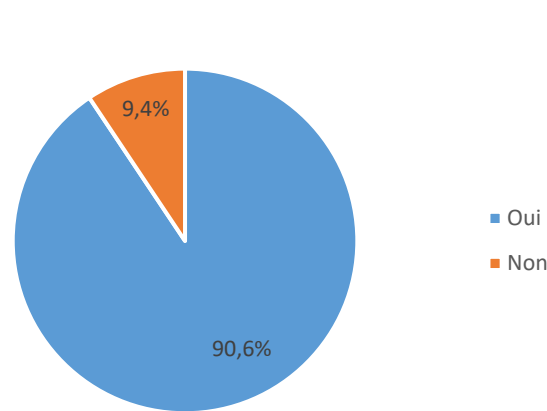
L'accueil en classe Ulis : inclusion

Sur 32 enfants ayant effectué leur rentrée 2024 en classe Ulis, 90,6% disposent de temps d'inclusion en classe ordinaire (soit 29)([stable](#)).

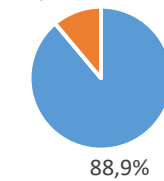
Ce temps d'inclusion est de 9h20 par semaine et par enfant en moyenne (7h en élémentaire et 12h30 en secondaire).

Pour 37,9% des répondants, le niveau dans lequel les enfants sont inclus correspond à leurs capacités.

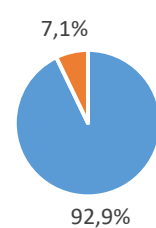
Temps d'inclusion en classe ordinaire



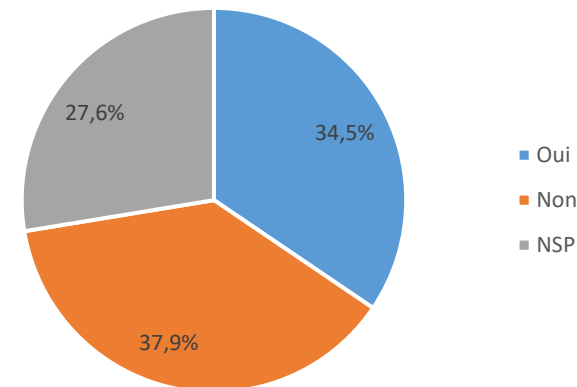
Elémentaire



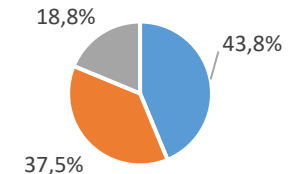
Collège/Lycée



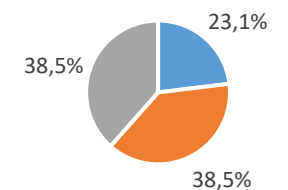
Niveau d'inclusion adapté



Elémentaire



Collège/Lycée



L'accueil en classe Ulis : inclusion (2)

Les matières d'inclusion les plus fréquentes sont :

- le sport (22 enfants)
- la musique (17)
- l'éducation artistique (15)

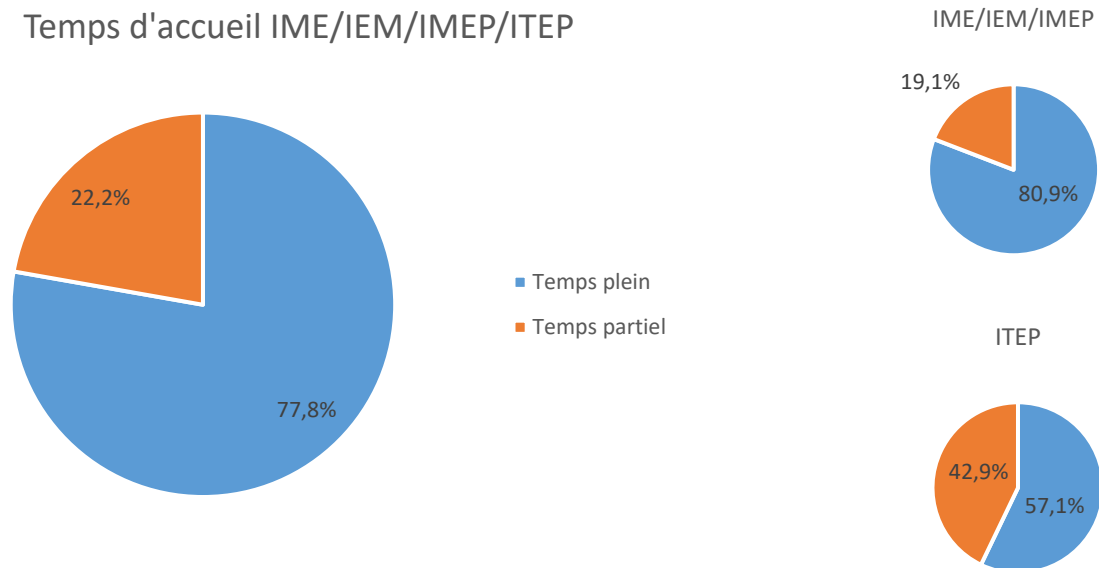
82,8% des enfants sont inclus dans plusieurs matières, 58,6% dans 3 matières ou plus.

Matières	Elémentaire		Collège/Lycée		Ensemble		
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	
Sport/EPS		12	75,0%	10	76,9%	22	75,9%
Musique		9	56,3%	8	61,5%	17	58,6%
Arts P.		7	43,8%	8	61,5%	15	51,7%
Histoire-Géo		3	18,8%	9	69,2%	12	41,4%
Langues		2	12,5%	6	46,2%	8	27,6%
Français		3	18,8%	4	30,8%	7	24,1%
SVT		1	6,3%	6	46,2%	7	24,1%
Phys-Chimie		1	6,3%	5	38,5%	6	20,7%
Maths		1	6,3%	3	23,1%	4	13,8%
Techno		0	0,0%	3	23,1%	3	10,3%
Toutes		0	0,0%	1	7,7%	1	3,4%
Plusieurs		12	75,0%	12	92,3%	24	82,8%
3 ou plus		7	43,8%	10	76,9%	17	58,6%

L'accueil en IME/IEM/IMEP/ITEP : temps de présence

Sur 54 enfants ayant effectué leur rentrée 2024 en IME, 77,8% sont accueillis à temps plein (soit 42)([stable](#)).

Pour les 12 enfants accueillis à temps partiel, 7 sont accueillis moins de 6h/jour dans leur établissement.

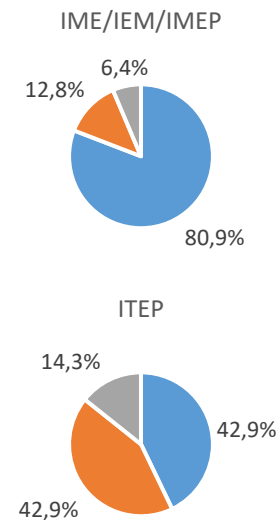
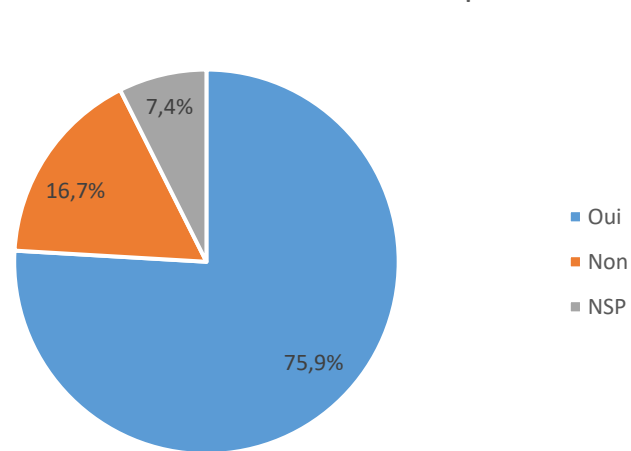


L'accueil en IME/IEM/IMEP/ITEP : scolarisation

Sur 54 enfants ayant effectué leur rentrée 2024 en établissement spécialisé, 75,9% bénéficient d'une scolarisation dans le cadre de cet accueil (+11,9%).

Le nombre d'heure moyen est de 7h30 par semaine et par enfant, et 46,3% des enfants bénéficient de moins de 7h de scolarisation par semaine.

Scolarisation des enfants en milieu spécialisé



L'accueil en IME/IEM/IMEP/ITEP : scolarisation (2)

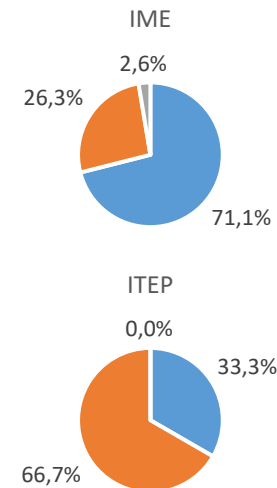
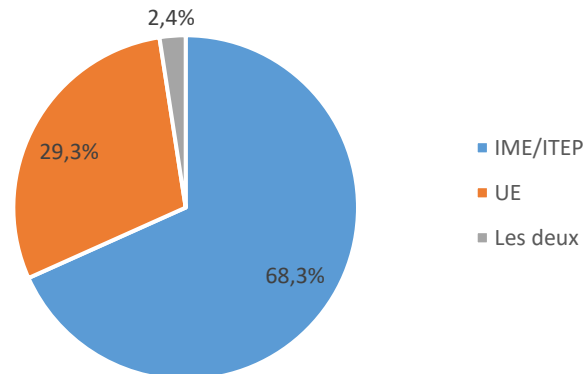
Sur les 41 enfants bénéficiant d'heures de scolarisation dans le cadre de leur établissement spécialisé :

- 68,3% sont scolarisés au sein de l'établissement
- 29,3% sont scolarisés en classe externalisée
- 2,4% bénéficient d'un régime mixte

Sur les 13 enfants scolarisés en classe externalisée, 5 bénéficient de temps d'inclusion en classe ordinaire.

Matières d'inclusion citées : Musique, Arts plastiques, Sport, Histoire-Géographie.

Lieu de scolarisation des enfants accueillis
en milieu spécialisé



L'accueil en UEMA, UEEA

UEMA :

2 enfants concernés uniquement, résultats non-significatifs.

UEEA :

Aucun enfant concerné.

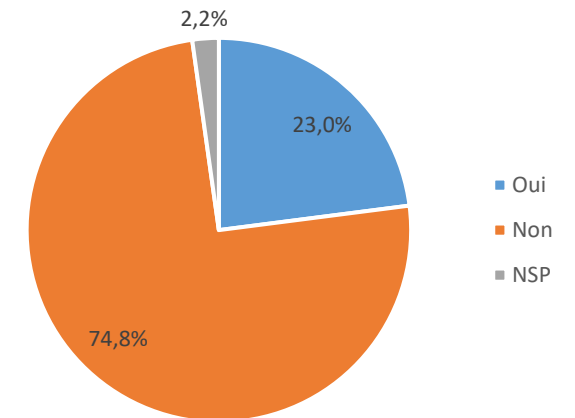
Les aides matérielles

Sur 135 enfants scolarisés en milieu ordinaire, 23% se sont vu notifier une aide matérielle (mobilier, ordinateur,...).

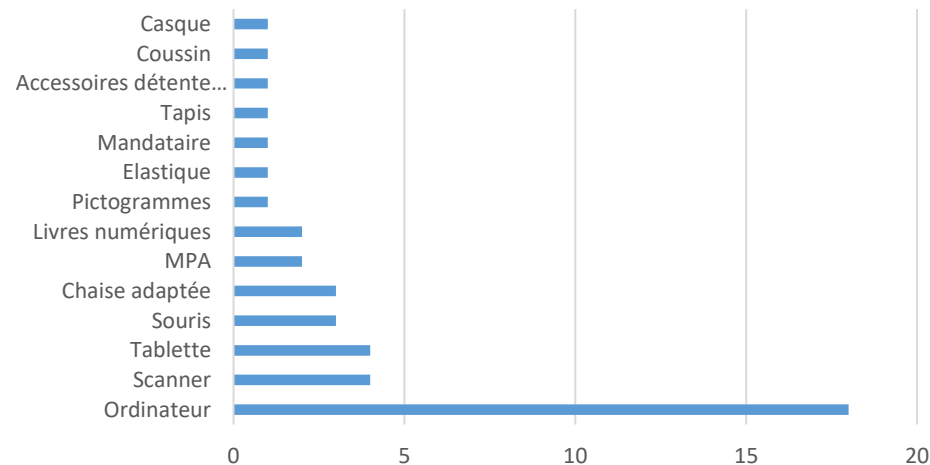
Le matériel informatique étant, de loin, le plus couramment notifié.

Ce matériel n'a pas été fourni à la rentrée dans 54,8% des cas, et 30% des familles ont fini par l'acheter elles-mêmes.

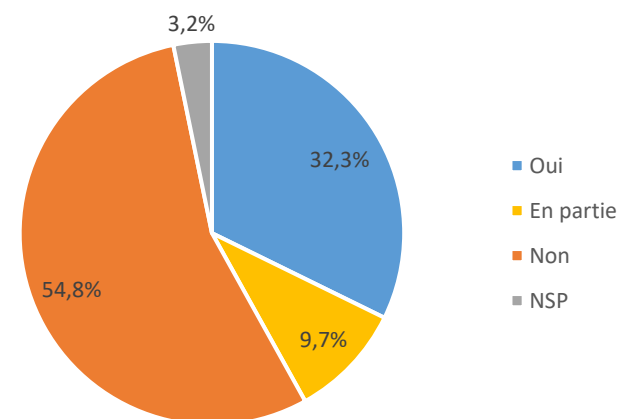
Notification aide matérielle



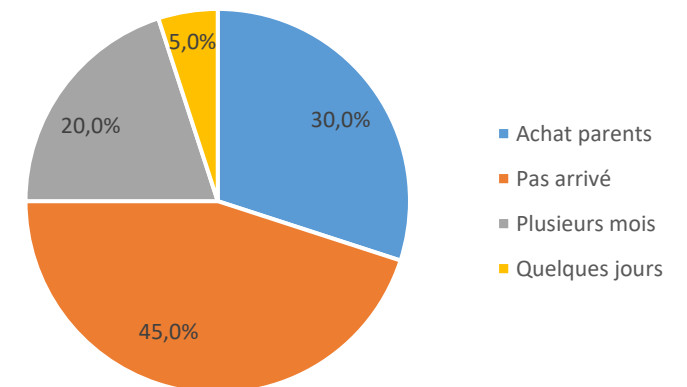
Type d'aide matérielle



Matériel fourni à la rentrée ?



Délai fourniture matériel

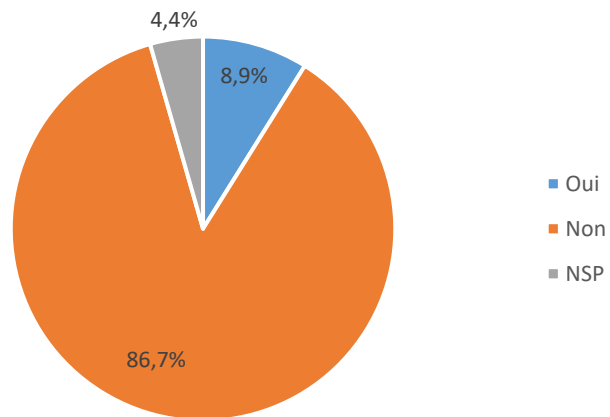


Les manuels adaptés

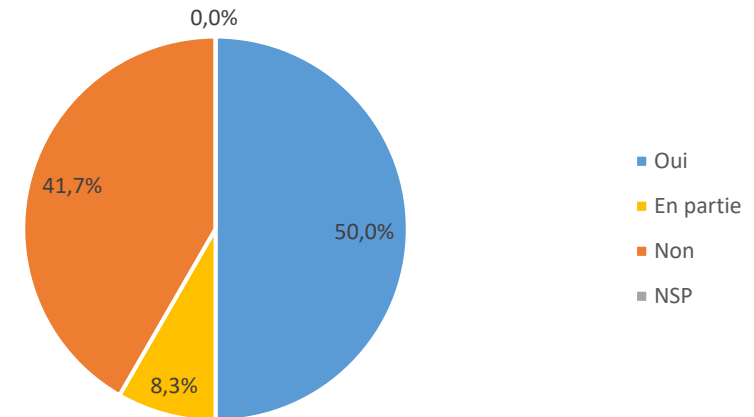
Sur 135 enfants scolarisés en milieu ordinaire, 8,9% se sont vu notifier des manuels pédagogiques adaptés.

Ces manuels ont été fournis à la rentrée dans 50% des cas.

Manuels adaptés notifiés



Manuels fournis à la rentrée ?



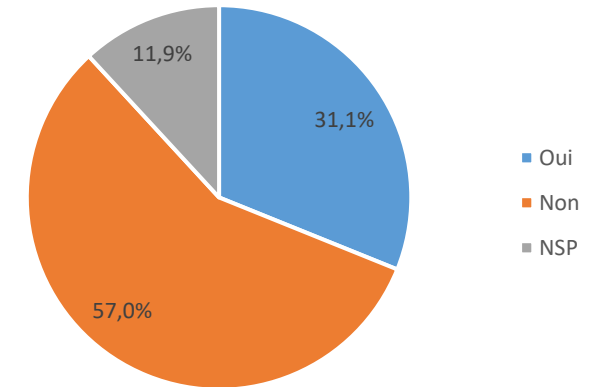
Les aménagements pédagogiques

Sur 135 enfants scolarisés en milieu ordinaire, 31,1% se sont vu notifier des aménagements pédagogiques (évaluation, aménagement des supports...)

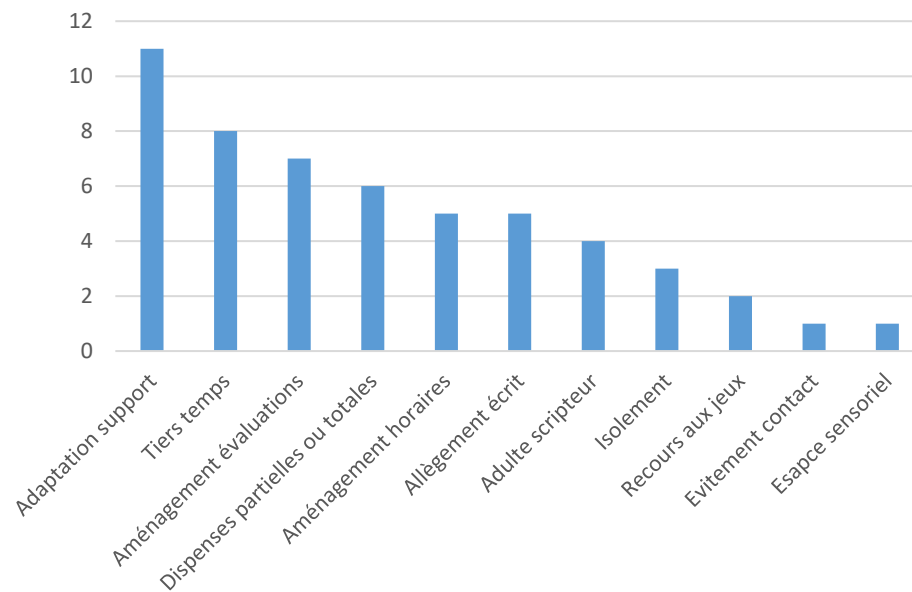
L'aménagement des supports et le tiers temps sont les aménagements les plus courant.

Ces aménagements ont été totalement mis en place dès la rentrée dans 42,9% des cas.

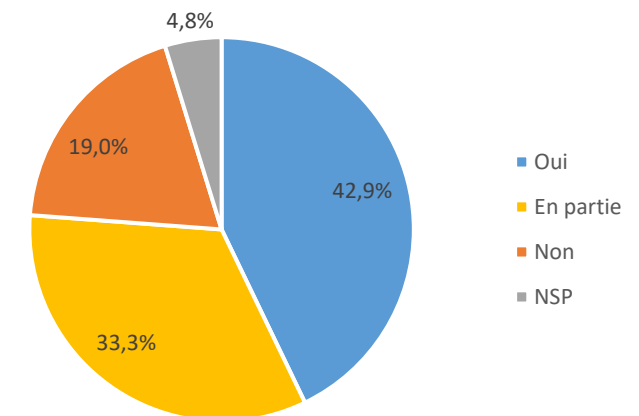
Notification aménagements pédagogiques



Type d'aménagements notifiés



Effectivité aménagements pédagogiques

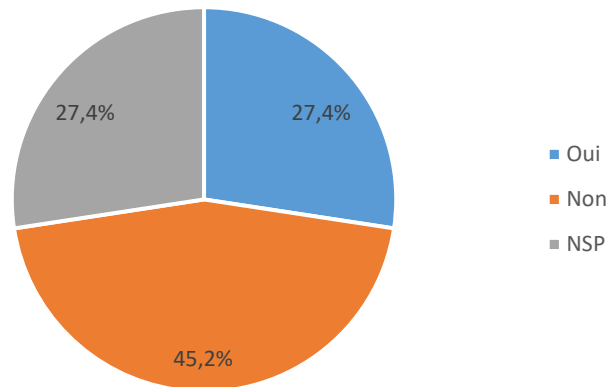


Les aménagements d'examens

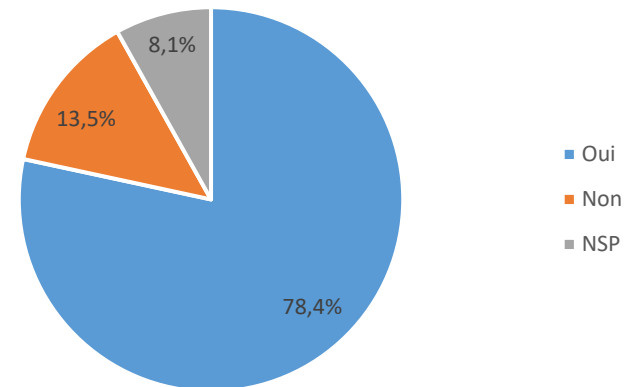
Sur 135 enfants scolarisés en milieu ordinaire, 27,4% se sont vu notifier des aménagements d'examen.

Ces aménagements sont considérés comme adaptés par une majorité des familles : 78,4%.

Notification aménagement examens



Adaptation des aménagements d'examens

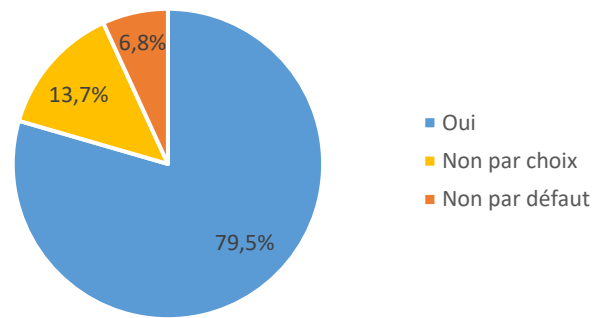


Cantine et périscolaire

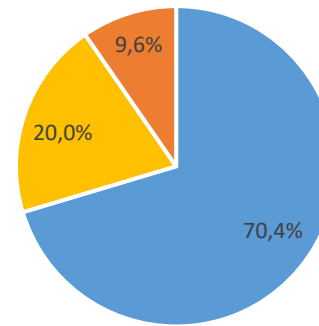
Sur 189 enfants disposant d'un accueil à la rentrée 2024 :

- 6,8% n'accèdent pas à la cantine, contre le souhait de leur famille
- 13,3% des enfants scolarisés en milieu ordinaire n'accèdent au périscolaire, contre le souhait de leur famille

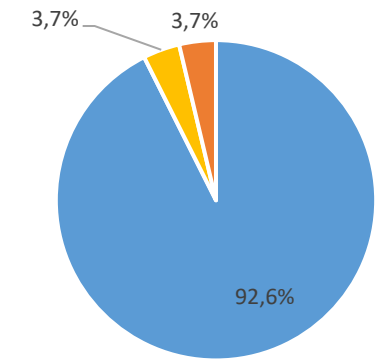
Accueil cantine ensemble



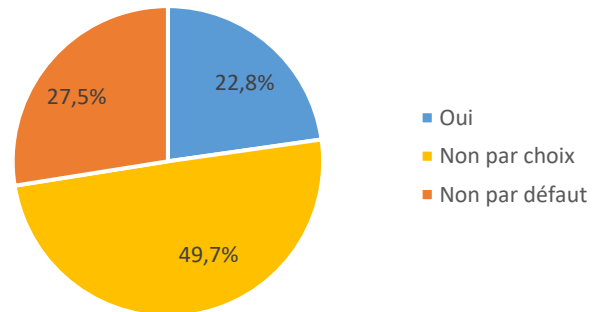
Milieu ordinaire



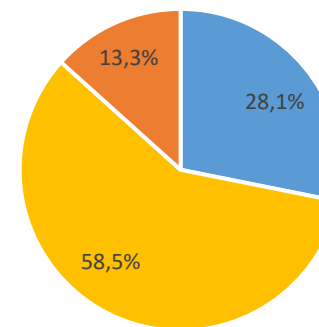
Milieu spécialisé



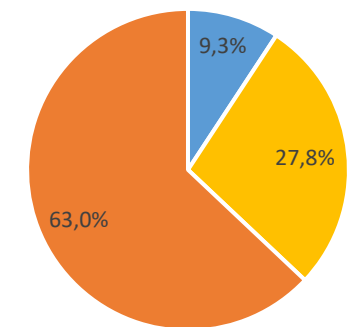
Accueil périscolaire ensemble



Milieu ordinaire



Milieu spécialisé



Cantine et périscolaire (2)

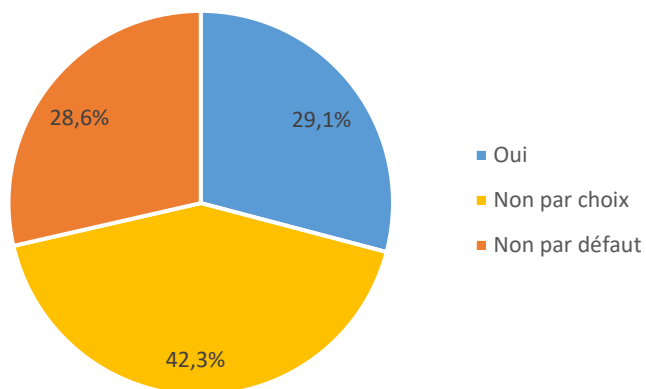
Pour 14,7% des enfants accueillis à la cantine et 9,3% des enfants accueillis en temps périscolaires, des aménagements sont mis en place pour l'accueil.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une aide humaine supplémentaire. Sont cités également : le matériel, la priorisation, les outils de communication.

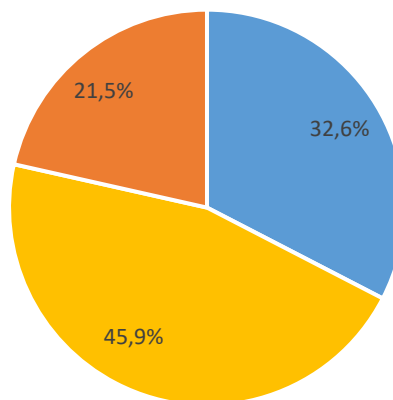
Accueils de loisirs

Sur 189 enfants disposant d'un accueil à la rentrée 2024, 28,6% des enfants n'accèdent pas aux centres de loisirs, contre le souhait de leur famille. Pour ceux qui sont accueillis, un aménagement est mis en place dans 27,3% des cas.

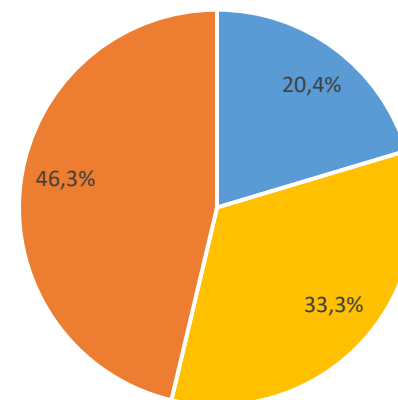
Accueil centres de loisirs ensemble (âge sco)



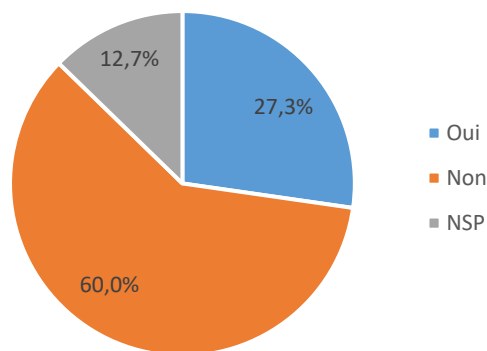
Milieu ordinaire



Milieu spécialisé



Aménagements pour l'accueil



Types d'aménagements cités :
Aide humaine, outils de communication, espace sensoriel, atelier adapté, matériel, formation, recours à un centre spécialisé.

Discriminations

Sur 205 réponses, 41,5% (**stable**) des familles estiment que leur enfant est victime de discriminations du fait de son handicap (« Non » : 57,9%, Sans réponse : 0,6%). Analyse des précisions apportées, pour les 41,5% de « Oui » :

1. Accès aux Activités :

Activités Sportives : Les enfants handicapés rencontrent des obstacles significatifs pour participer aux activités sportives. Cela peut être dû à un manque d'équipements adaptés ou à des installations non accessibles.

Activités Culturelles et Sociales : Il y a un manque d'inclusion dans les activités culturelles et sociales, ce qui peut limiter le développement social et émotionnel des enfants.

2. Soutien Scolaire :

Aide aux Devoirs : Les enfants handicapés ne reçoivent souvent pas l'aide nécessaire pour leurs devoirs, ce qui peut affecter leur performance académique.

Soutien en Classe : Un manque de soutien en classe peut rendre l'apprentissage plus difficile et moins engageant pour les enfants handicapés.

3. Exclusion Sociale :

L'exclusion des événements sociaux comme les anniversaires peut entraîner des sentiments de solitude et d'isolement.

Cela peut également affecter la capacité des enfants à développer des compétences sociales et à établir des relations avec leurs pairs.

4. Sentiments de Frustration :

Le manque de soutien et d'inclusion peut conduire à des sentiments de frustration et de faible estime de soi.

Cela peut affecter la motivation des enfants à participer à des activités et à s'engager dans leur apprentissage.

Demandes formulées face à ces constats :

1. Politiques et Pratiques :

Formation du Personnel Éducatif : Former le personnel éducatif à mieux comprendre et répondre aux besoins des enfants handicapés.

Amélioration de l'Accessibilité : Investir dans des équipements et des installations accessibles pour permettre aux enfants handicapés de participer pleinement aux activités.

2. Sensibilisation :

Programmes de Sensibilisation : Mettre en place des programmes pour sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents à l'importance de l'inclusion.

Initiatives Communautaires : Encourager les initiatives communautaires qui promeuvent l'inclusion et réduisent les préjugés envers les enfants handicapés.

3. Évaluation des Besoins :

Besoins Spécifiques : Identifier les besoins spécifiques des enfants handicapés en fonction de leurs handicaps et des contextes dans lesquels ils évoluent.

Ressources Disponibles : Évaluer les ressources disponibles et comment elles peuvent être mieux utilisées ou améliorées pour répondre aux besoins des enfants.

Epanouissement scolaire

Sur 205 réponses, 67,7% (+11%) des familles estiment que leur enfant est épanoui durant ses temps de scolarisation. (« Non » : 30,3%, Sans réponse : 2,1%). Analyse des précisions apportées, pour les 30,3% de non :

1. Manque de soutien et d'accompagnement :

Absence d'un Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) ou soutien insuffisant.

Manque de personnel qualifié pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

Difficulté à obtenir une prise en charge adaptée, notamment pour les enfants avec des troubles autistiques ou des déficiences intellectuelles.

2. Problèmes d'inclusion et d'intégration :

Sentiment d'exclusion ou de mise à l'écart dans la classe.

Difficulté à s'intégrer socialement avec les autres élèves.

Manque de compréhension et de tolérance de la part des enseignants et des élèves.

3. Stress et anxiété :

Environnement scolaire perçu comme stressant ou anxiogène.

Difficulté à gérer les exigences scolaires, entraînant un sentiment de surcharge.

Impact négatif sur la santé mentale de l'enfant.

4. Adaptations pédagogiques insuffisantes :

Manque d'adaptation des méthodes d'enseignement aux besoins spécifiques de l'enfant.

Absence de matériel pédagogique adapté.

Difficulté à suivre le rythme de la classe ou à bénéficier d'un enseignement personnalisé.

5. Problèmes organisationnels et structurels :

Établissements scolaires mal équipés pour accueillir des enfants en situation de handicap.

Manque de coordination entre les différents intervenants (enseignants, AESH, professionnels de santé).

Difficulté à obtenir des aménagements spécifiques (comme des salles de classe adaptées).

6. Sentiment de détresse des parents :

Frustration et sentiment d'impuissance face au manque de soutien institutionnel.

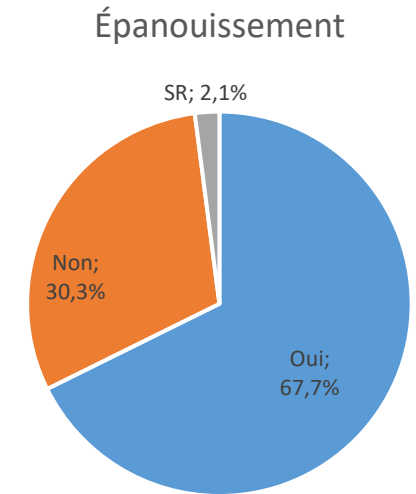
Inquiétude quant à l'avenir scolaire et professionnel de leur enfant.

Besoin de plus de reconnaissance et de soutien pour les parents eux-mêmes.

Epanouissement scolaire (2)

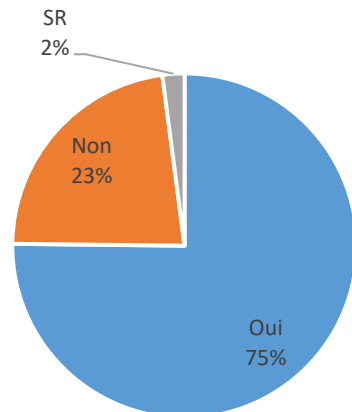
À noter que, en comparaison à la moyenne :

- l'épanouissement déclaré est plus important quand les enfants sont accueillis à la cantine (75% de « Oui », +7,3%)
- l'épanouissement déclaré est identique quand les enfants fréquentent un accueil de loisirs (67% de « Oui »)
- l'épanouissement déclaré est plus important quand les enfants sont accueillis à temps plein (73% de « Oui », + 5,3%)
- l'épanouissement déclaré est plus important quand la famille estime que la réponse à la demande MDPH est adaptée aux besoins de l'enfant (73% de « Oui », + 5,3%)

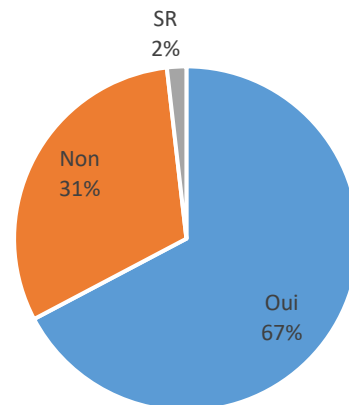


Ci-dessous, réponse à la question « Pensez-vous que votre enfant soit épanoui durant ses temps de scolarisation ? » quand :

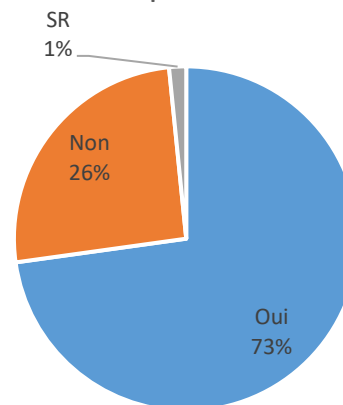
Enfant accueillis à la cantine



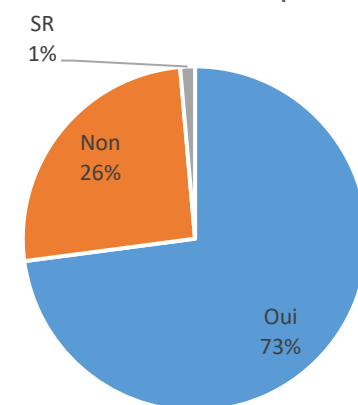
Enfants accueillis en centres de loisirs



Enfants accueillis à temps plein



Enfants disposant de notifications adaptées



Commentaires libres

Analyse des commentaires libres apportés par certains répondant en fin d'enquête :

1. Inclusion et Adaptation : des répondants soulignent l'importance de l'inclusion scolaire et la nécessité d'adapter l'environnement éducatif aux besoins spécifiques de l'enfant. Il mentionne que l'inclusion est bénéfique mais qu'elle doit être bien gérée pour éviter l'impatience et l'incompréhension des autres élèves.
 2. Manque de Formation et de Ressources : Il y a une critique implicite du manque de formation des enseignants et du personnel encadrant pour accompagner les élèves en situation de handicap. Est mentionné également un manque de ressources et de soutien pour assurer une inclusion efficace.
 3. Impact Émotionnel : certains répondants expriment la douleur émotionnelle de voir son enfant confronté à des défis et à des situations d'exclusion. Il y a un sentiment d'injustice face aux difficultés rencontrées par l'enfant.
 4. Attentes et Espoirs : Malgré les difficultés, certains répondants espèrent que des changements positifs peuvent être apportés pour améliorer les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap. Ils insistent sur la nécessité de prise en charge adaptée et de soutien continu.
 5. Critique du Système : certains commentaires critiquent le système éducatif actuel, jugé inadéquat pour répondre aux besoins des enfants en situation de handicap. Ils appellent à une réforme pour rendre l'école plus inclusive et accessible.
 6. Rôle des DAR et des enseignants : un commentaire mentionne le rôle crucial des DAR et des enseignants spécialisés, mais déplore leur manque de moyens et de formation pour répondre efficacement aux besoins des élèves.
-